



Energies renouvelables

Deux villages frontières finissent par une paix armée autour des éoliennes

Après de vives tensions, deux communes entre Soleure et Argovie se mettent d'accord pour un parc

Lucie Monnat Zurich

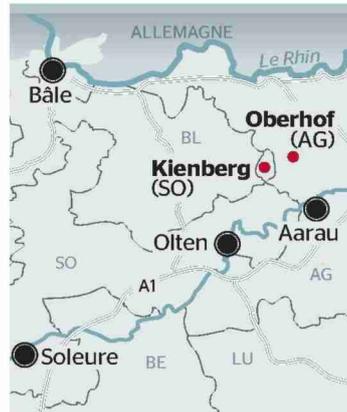
Le résultat du vote avait été qualifié de «gifle magistrale». Le 9 juin, les communes d'Oulens et de Daillens, dans le Gros-de-Vaud, enterraient sèchement, avec 78% de non, le projet des dix éoliennes que les Services Industriels de Genève (SIG) voulaient construire pour approvisionner Genève.

Le même jour pourtant, les habitants de la petite commune d'Oberhof, en Argovie, ont apporté un peu de baume au cœur aux SIG en votant cette fois-ci en faveur d'un autre projet de parc. Il ne s'agit que d'une victoire d'étape (le projet devant encore être examiné par le Conseil municipal), mais elle permet de continuer le processus. Avec 167 oui contre 130 non, la victoire n'est pas écrasante, mais elle contraste avec le traditionnel désamour des communes pour les éoliennes.

Le vote des Argoviens reflète-t-il une différence de mentalité avec les Romands? Pas cette fois. En réalité, il s'agit plutôt d'un «oui» murmuré le couteau sous la gorge. Et ce sont les voisins d'Oberhof, ceux de la commune soleuroise de Kienberg, qui tiennent le manche.

L'histoire commence en 2008, lorsque la Commune de Kienberg

s'associe avec la société Vento Ludens (une entreprise qui se consacre au développement de projets d'énergies renouvelables), les SIG ainsi que leur équivalent argovien, AEW Energie AG, pour un projet de parc éolien. La construction de 4 à 5 éoliennes est donc planifiée sur le lieu-dit de Burg. Une colline appartenant à la commune du même nom. Or, celle-ci se situe à cheval entre la frontière argovienne et soleuroise. Et 2 des 5 éoliennes sont prévues sur le sol argovien. L'accord de la Commune d'Oberhof est donc nécessaire. Mais les éoliennes se verront du village ainsi que de l'autre commune voisine de Wöllinswiler et, pour les raisons classiques, les habitants n'en veulent pas. En moins de temps qu'il ne faut pour



le dire, 300 habitants venant des deux communes fondent l'association Pro-Burg pour combattre le projet. «Le projet prévoit des éoliennes de 197 mètres de haut et 115 mètres de large chacune. Avec ces dimensions, non seulement la faune, la flore mais aussi la qualité

de vie des habitants seront durement touchées», martèle depuis des mois l'association, qui juge le projet irresponsable.

Mais Kienberg est peu touchée par ces arguments. Déjà, parce que le parc serait construit sur un flanc de colline qui le rend pratiquement invisible de la commune. Et surtout, parce que la part du gâteau est conséquente: les éoliennes devraient rapporter à la Municipalité une somme évaluée à environ 120 000 francs par an. A cela s'ajoute une augmentation de ses recettes fiscales, un siège au conseil d'administration de la société d'exploitation, l'engagement des exploitants à appel aux entreprises locales et régionales pour la construction du parc ou encore la prise en charge par ceux-ci des éventuels dommages et accidents. Enfin, au cas où le projet ne se ferait pas, la société d'exploitation devrait payer à la Commune environ 190 000 francs de frais de dédommagements et de compensation.

Si elle accepte de signer elle aussi le contrat, la Commune d'Oberhof touchera évidemment elle aussi quelques émoluments. Mais au bout de plusieurs mois de débats houleux, la majorité de son Conseil municipal décide, en janvier 2013, que le jeu n'en vaut pas la chandelle. Soixante-huit des 126 membres de l'assemblée estiment que «les dommages qui seront causés à la nature ne seront jamais compensés par la quantité bien trop faible du rendement de la production d'électricité».

Kienberg riposte alors immé-



diatement: les 3 autres éoliennes seront de toute façon construites sur le bout de colline soleurois. Résultat, Oberhof perdrait tout: non seulement le village aura tout de même la vue sur les éoliennes, mais il ne touchera en outre aucune compensation financière. Une perspective qui a poussé d'autres habitants à lancer le référendum qui est sorti vainqueur des urnes le 9 juin. «Mais ce n'est qu'une entrée en matière. Le projet peut encore être rejeté par les citoyens», nuance son maire, Roger Fricker. Le bras de fer risque de durer encore un moment.



Les éoliennes de Burg - ici un photomontage - atteindront 197 mètres de hauteur. WINDPARK BURG AG